

par exemple, pour des raisons très parfaites ne dit pas l'Office en commun, multiplie les prières vocales, met la simplicité la plus grande dans la pompe des cérémonies et des ornements divins. Un autre au contraire se livre à l'oraison, met la [269] récitation de l'Office en Chœur dans ses principales obligations, consacre toutes ses économies à embellir les autels. – Dans un Ordre on lit et étudie beaucoup, dans un autre la vie est partagée entre la contemplation et le travail des mains. « Jean-Baptiste est venu qui ne mangeait point de pain et ne buvait point de vin. – Le Fils de l'homme est venu qui mange et boit. Ainsi la sagesse est justifiée par tous ses enfants » (Lc 7,33-35).

Oui, je trouvais la Sagesse, la perfection et le bonheur dans les humbles occupations des sœurs de la cuisine et c'est avec joie que j'obéissais à Dieu en me faisant l'une des leurs.

L'acte d'offrande à l'Amour Miséricordieux : prise de possession de Jésus

Huit jours s'étaient à peine écoulés depuis cette oblation de moi-même que Jésus m'en demandait une autre, plus intime et dont les obligations, comme les récompenses, avaient autrement de valeur.

C'était le 9 juin [1895], jour de la Fête de la Sainte Trinité. Au sortir de la messe, l'œil tout enflammé, respirant un saint enthousiasme Thérèse m'entraîna sans mot dire à la suite de notre Mère qui était alors Mère Agnès de Jésus. Elle lui raconta, devant moi en balbutiant quelque peu comment elle avait eu l'inspiration de s'offrir en Victime d'Holocauste à l'Amour Miséricordieux du bon Dieu, lui demandant la permission de nous livrer ensemble.

Notre Mère, très pressée en ce moment, permit tout sans trop comprendre de quoi il s'agissait. Une fois seules Thérèse me confia la grâce qu'elle avait reçue et se mit à composer un acte d'offrande que nous prononçâmes officiellement ensemble après, le 11 juin¹⁴¹.

Ensemble ! toujours ensemble !... pouvait-il y avoir quelque chose d'important dans la vie de Thérèse sans que Céline y soit associée ? Je ne [270] comprenais pas, il est vrai, toute la portée de l'acte que j'accomplissais, mais j'avais pleine confiance dans les inspirations de ma Thérèse chérie et pensais me livrer comme elle, dans la même mesure qu'elle.

Après cette donation à l'Amour, mon union avec Jésus devint plus étroite encore et le 8 septembre suivant, dans une grâce tout intime qui me fut accordée pendant mon oraison du soir, Jésus me fit sentir qu'il prenait possession de mon âme pour y vivre... Je sentis que j'étais possédée de Jésus... C'est en cette occasion que je reçus son Humanité sainte comme un dépôt sacré, mais je ne devais apprécier cette inestimable richesse que plus tard quand je serais amenée à la faire valoir. Pour lors, j'étais seulement heureuse de sentir Jésus vivre en moi¹⁴².

Et voilà, ô bonheur ! que ce jour-là même, Il voulut me donner un témoignage visible de la grâce qui s'était passée dans l'intime. Rentrant peu après dans notre cellule je trouvais toutes les

141. Ms A, 84r-v°.

142. Cf. SAINTE THÉRÈSE DE JÉSUS, *Château intérieur*, 7D 2,1 : « La première fois que Sa Majesté accorde cette faveur [le mariage spirituel] par une vision imaginaire, Elle veut montrer à l'âme sa très Sainte Humanité pour qu'elle en ait la pleine connaissance et n'ignore rien du don souverain qu'elle reçoit. À d'autres personnes, le Seigneur pourra se présenter sous une autre forme » ; 7D 2,3 : « Le Seigneur apparaît en ce centre de l'âme non pas dans une vision imaginaire, mais intellectuelle, plus subtile toutefois que les précédentes. »

affaires à mon usage marquées du saint nom de Jésus !... Depuis quelque temps on avait dit, au monastère, que cette marque ne serait plus donnée désormais. Puis, revenant sur cette décision, on avait changé mon ancienne marque, sans me le dire, pour me donner à la place le monogramme du Christ et cela le jour même de ma grâce !

Ah ! j'avais besoin de ces gâteries, Jésus me les donnait sans doute, afin qu'au jour de l'épreuve je me souviene des engagements sacrés qu'il avait pris envers moi, lesquels me seraient comme une garantie de préservation.

À cette époque je me plaisais à considérer Jésus comme « mon Chevalier ». Il m'avait donné son nom pour héritage emportant la fleur et la Couleur de sa Dame qui lui rappelleraient ses désirs. Cette couleur, c'était le blanc, cette fleur le Lys et je suppliais [271] mon Époux de me les conserver pures et sans tache. Bien des fois je lui avais remis ma liberté, bien des fois je l'avais prévenu de prendre garde à moi. « Mettez-moi sous les verrous, ô mon Bien-aimé, lui disais-je, car je crains de ne pas vous rester fidèle ! » Je pensais qu'après cette humble prière ce serait de sa faute si je tombais. Je vivais tranquille me confiant en son aimable surveillance.

Je me composais même un blason que je dessinaï à la plume, Thérèse me le peignit en couleurs avec explication des armoiries écrite de sa main, et me donna ce trésor le jour de ma Profession¹⁴³. – Les deux blasons sont surmontés non d'une couronne, mais d'un casque de Chevalier à la Visière baissée. Je me disais avec justice, qu'étant presque veuve puisque je

143. Céline ajoute en note : « Ce fut d'après cette initiative qu'elle se composa pour elle-même des armoiries. » Cf. Ms A, 86r°.

vivais loin de mon Époux, je ne voulais pas, sans lui, porter de couronne. Que je préférais avoir devant mes yeux, pendant le temps d'épreuve de la vie, un casque qui me rappellerait sans cesse qu'un jour luiirait enfin où le mystère de sa Face me serait découvert, un jour où levant sa visière je contemplerais ses traits aimés.

À vrai dire, je n'étais guère patiente et maintes fois je lui faisais reproche de l'inégalité de nos conditions. Il me voyait, me connaissait, moi je ne l'avais jamais vu, cette privation était bien dure pour mon amour... Si dure, que l'heure allait sonner où, n'y tenant plus, je ferais sauter la visière et découvrirais dès l'exil sa Face adorée...

Avant la profession solennelle : oppression du démon

[272] Mais avant qu'il me fût permis d'accomplir cet acte de hardiesse, bien des souffrances allaient me visiter et je devais en quelque sorte acheter cette grâce par d'extraordinaires épreuves. Je devais aussi m'unir au Chevalier divin par les liens sacrés du mariage mystique qui se forment par l'émission des Vœux.

Ce jour béni fut fixé au 24 février 1896. Cette année-là qui était bissextile on y fêtait la Commémoration de l'Agonie de N.S. au jardin des Oliviers, et j'étais bien heureuse de m'offrir à Jésus en ce lieu où il avait été abandonné des siens, de lui donner là et mon âme et ma vie et de remplacer là ceux qui l'ont délaissé.

L'avant-veille de ce grand jour (car la nuit qui le précède directement est réservée à « la veillée des Armes »), on m'avait envoyée coucher de bonne heure. Je venais de finir ma toilette en